

Le Burundi lance une formation pour améliorer la passation des marchés

@rib News, 26/09/2016 - Source Xinhua L'Agence de régulation des marchés publics (ARMP) a organisé pour cinq jours à partir de lundi une session de formation des formateurs sur les procédures de passation des marchés publics pour une meilleure gestion de ce domaine. Comme l'a dit le coordinateur ad interim du Projet de développement des secteurs financier et privé (PDSFP), Lâconidas Batungwanayo, à l'origine de cette formation, se trouve "de nombreux dysfonctionnements dans la mise en application des lois et règlements qui régissent la commande publique au Burundi".

Il ajoute à cela "de nombreuses violations des lois et règlements qui régissent les marchés publics au Burundi et qui font l'objet de plusieurs litiges qui sont à la base de l'enlisement des procédures de passation des marchés". Tous ces dysfonctionnements et violations des lois et règlements ont été constatés lors d'une revue indépendante de la gestion des marchés publics par les autorités contractantes au titre des exercices 2011 et 2012, une revue qui a été financée par la Banque mondiale via le projet PDSFP. "C'est pour cela qu'un plan d'action portant sur le redressement des faiblesses identifiées lors de l'audit des marchés publics des exercices 2011 et 2012 a été élaboré et qui repose principalement sur le renforcement des capacités des cellules de gestion des marchés publics notamment en formation continue", a expliqué le coordinateur a.i du projet. Il s'agit de mettre à la disposition de l'ARMP un pool de dix formateurs capables de dispenser des formations continues ou en permanence suivant les besoins ressentis sur le terrain aux différentes cellules de gestion des marchés publics dont la composition est modifiée chaque année sans toutefois recourir aux consultants extérieurs qui coûtent cher. "En vue d'atteindre cet objectif, le PDSFP a recruté un consultant qui a une forte expérience en la matière. La formation sera axée en techniques de passation et de gestion des marchés publics, plus particulièrement en se référant au code et procédures des marchés publics en vigueur au Burundi", a souligné Lâconidas Batungwanayo. Les dix formateurs vont à leur tour former les membres des cellules de gestion des marchés publics. Ces cellules sont logées au ministère de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à celui de la Défense nationale et à celui de la Sécurité publique. Elles sont également logées dans des entreprises de l'Etat telles que la Société nationale de sucre du Moso, la Mutuelle de la fonction publique et la Centrale d'achat des médicaments essentiels au Burundi.